



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le vendredi 3 juin 2016

Vigilance orange crue de la Seine

Le département du Val-d'Oise est placé en **vigilance orange**.

A compter de ce vendredi matin, 8 heures, les communes d'Argenteuil, Bezons, Corneilles en Parisis, Herblay, La Frette sur Seine, Haute-Isle, La Roche Guyon et Vétheuil seront concernées par une crue de la Seine. Les habitations en bordure de fleuve seront particulièrement exposées ainsi que les voies de circulation à proximité. Les services de secours seront mobilisés dès ce vendredi matin pour prendre en charge les personnes habitant dans ces zones.

Consignes :

- Si vous habitez en zone habituellement inondable, tenez-vous informés, suivez les consignes de sécurité, souciez-vous de vos voisins et prenez les précautions adaptées.
- Limitez tout déplacement dans la zone exposée sauf si absolument nécessaire et conformez-vous à la signalisation routière.
- Veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareil électriques, etc...).. **Ne descendez en aucun cas dans les sous-sols si de l'eau est déjà présente.**
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- Coupez les réseaux si nécessaire (électricité, gaz, eau).

